



Absence de visite médicale après congés maternité

Par **celine26**, le **30/09/2017** à **21:36**

Bonjour, je suis salariée chez Aldi depuis avril 2014. Mon congé maternité a commencé le 25 janvier 2016 en pathologique. J'ai cumulé mes congés payés avant ma reprises, ce qui m'a fait reprendre mon poste le 3 novembre 2016. Hors à ce jour, je n'ai toujours pas eu de rendez-vous pour la visite médicale. Quels sont mes droits, mes devoirs et obligations dans ce cas de figure ? Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **01/10/2017** à **19:01**

Bonjour,
Vous pouvez demander à tout moment de passer une visite médicale du travail...
Si l'absence de visite de reprise vous a causé un préjudice, vous pourriez en réclamer réparation...